

Accueil

Pays: Estonie

Instrument: Ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires

Type de compétence: Autorités compétentes pour exécuter l'OESC

En Estonie, les procédures d'exécution sont menées par les huissiers de justice. La liste des huissiers de justice figure sur le site de la chambre des huissiers et des administrateurs judiciaires: "<http://kpkoda.ee/content/avaliku-poole-lingid/kontaktinfo-0>"

Kohtutäiturid

<http://kpkoda.ee/content/avaliku-poole-lingid/kontaktinfo-0>

Langues acceptées : estonien (et)